



# Le Petit Ceteau

AGENDA MÉMO | JANVIER-FÉVRIER 2019

## Recensement

Le prochain recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019 sur la commune de Pont-de-Buis lès Quimerc'h. Le recensement est utile pour connaître le nombre d'habitants dans chaque commune et ainsi ajuster l'action publique en fonction des besoins de la population.

Le recensement est simple et sûr. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous pour vous remettre les identifiants qui vous permettront de vous faire recenser en ligne, ou les questionnaires à remplir au format papier si vous ne souhaitez pas être recensé par internet. L'agent recenseur viendra par la suite récupérer ces questionnaires à votre domicile, à un moment convenu avec vous.

Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle : votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple. En 2018, plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne, soit une économie de 31 tonnes de papier !



Le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

## Nouveaux horaires à la médiathèque

À compter de la rentrée de janvier 2019, la médiathèque change ses horaires qui passent de 15 heures 30 à 19 heures d'ouverture hebdomadaire !

Elle est désormais ouverte 5 jours par semaine et propose une ouverture plus tardive le vendredi.

Nouveaux horaires :

- > Mardi 16h-18h
- > Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h
- > Jeudi 16h-18h
- > Vendredi 16h-19h
- > Samedi 10h-12h30 et 14h-17h



## Mois de l'astronomie à la médiathèque Youenn Gwernig

En janvier, la médiathèque se consacre à l'astronomie en accueillant l'exposition « Comètes, aux origines du système planétaire ».

Cette exposition est la version itinérante d'une exposition présentée au musée de l'air et de l'espace et réalisée par le Laboratoire d'Excellence ESEP (Exploration Spatiale des Environnements Planétaires).

D'une part, elle rend compte des dernières découvertes sur les comètes et d'autre part, explique leur rôle capital dans la compréhension de la formation de notre système solaire.

Cette exposition est accompagnée du « chaudron des sciences » proposé par l'association Cap des étoiles. Ce chaudron est un planétarium gonflable permettant de se familiariser avec le monde de la science grâce à des projections « full dôme ».

Du 7 au 31 janvier,  
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque,  
Tout public.



## État civil

### Naissances

- 17 octobre 2018 : LE BOT Faustine
- 24 octobre 2018 : SUIGNARD Abel
- 25 octobre 2018 : DURAND Eeva
- 13 novembre 2018 : JAOUEN Léa

### Décès

- 25 octobre 2018 : BOSSARD François
- 31 octobre 2018 : GELUGNE Bernard
- 08 novembre 2018 : CARTAILLAC Pierre
- 09 novembre 2018 : PASSOT Patrice
- 19 novembre 2018 : PRIGENT Anna  
veuve LE GOFF
- 24 novembre 2018 : KEROMNES Armand

## Calendrier des animations

### JANVIER

**5 janvier**

Soirée fluo  
Halle des sports  
Org. : Handball club

**6 janvier**

Vœux de la municipalité  
Espace Mitterrand  
Org. : municipalité

### FÉVRIER

**2 février**

Journée carnaval  
MPT Quimerc'h  
Org. : APE école Cornec

**2 février**

Repas  
Cantine du collège  
Org. : APE écoles Aubrac  
et Park Gwenn

**16 & 17 février**

Stage escrime médiévale  
Halle des sports  
Org. : Dagorlad

**17 février**

Escapade rando et repas  
Espace Mitterrand  
Org. : Escape

**23 février**

Fest deiz  
Espace Mitterrand  
Org. : Laouenanig ar Hood

**24 février**

Tournoi de belote  
MPT Quimerc'h  
Org. : Comité d'animations  
de Quimerc'h

### MARS

**9 mars**

Carnaval  
Espace Mitterrand  
Org. : Nuances et folies

**16 mars**

Fête du yoga  
Espace Mitterrand  
Org. : Axiom

**16 mars**

Soirée crêpes  
MPT Quimerc'h  
Org. : APE école Cornec

**19 mars**

Commémoration  
fin de la guerre d'Algérie  
MPT Pont-de-Buis  
Org. : FNACA

**22 mars**

Don du sang  
Espace Mitterrand  
Org. : EFS

**23 mars**

Saint Patrick, repas et concert  
Espace Mitterrand  
Org. : ASPB

**29 mars**

Repas  
Collège  
Org. : FSE du collège

**30 mars**

Loto  
Espace Mitterrand  
Org. : ASPB

**31 mars**

Représentation théâtrale  
MPT Quimerc'h  
Org. : Escape

*Sous réserve de toute modification  
par les organisateurs*

## Concert : Electric Bazar

C'est à un périple inhabituel que nous convie Electric Bazar Cie !

Choisissant de revenir à la naissance des mythes qui irriguent le folklore du rock'n'roll tels de puissants fleuves souterrains, nos quatre pèlerins explorent l'authenticité primordiale de leurs origines.

De-là, de-ci, tels des passereaux se gobergeant au hasard de groseilles, ils ont pioché dans les musiques de transe traditionnelles et sacrées du monde entier. Tarentelle, tambours sacrés d'Haïti et du Bénin, danses répétitives des Sufis, alchimie rythmique Gnawa...

Exposées à la richesse et la frénésie de ces musiques hypnotiques, leurs âmes mécréantes seront bientôt submergées par le surnaturel, puis chevauchées par un esprit surpuissant, l'esprit sain du rock'n'roll !

Faites-vous le cadeau d'accueillir cette musique. Réveillez-vous et suivez Electric Bazar Cie sur ce glorieux chemin, ainsi la foudre pourra vous frapper, elle ressortira de vous sous la forme d'un arc-en-ciel, et les panthères se coucheront devant vous, en paix, et elles vous mangeront dans la main.

**Samedi 13 avril, 20h30, Espace Mitterrand,  
Entrée 6 €, gratuit moins 12 ans**

**Petite restauration assurée par les jeunes**

**Au moment où nous clôturons ce petit Cêteau,  
la programmation de la première partie de ce  
concert n'est pas encore fixée.**



## Margarette Rogensues : du Michigan à Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Depuis la rentrée de septembre jusqu'en avril, le Lycée pro des métiers de Logodec et le collège François Collobert ont le bonheur de bénéficier d'une assistante en Anglais lors de leurs cours.



*pays et je l'adore. De plus, je souhaite y venir plus tard pour travailler. Je suis très heureuse d'être ici et je découvre la région, avec mes passions pour la marche et la photo. Et le train aussi, vers Brest. J'ai une collègue écossaise à Douarnenez, nous nous arrangeons bien. ».*

### Des ateliers ludiques en petits groupes

*« Mon rôle est d'apporter un renfort aux professeurs d'Anglais. J'anime plutôt des groupes de 4 à 6 élèves, en travaillant l'oral par la conversation, sous forme de jeux. Avec l'objectif de l'autonomie et de la prise de confiance. Je travaille avec Thierry Bellec, Christine Lesné et Audrey Leroyer, les professeurs d'Anglais du Lycée et du collège. Sinon, j'aime les costumes et les conventions Cosplay où c'est drôle de changer de personnage et de cheveux, comme des mangas. C'est un excellent séjour et les élèves sont agréables. Ils progressent et moi aussi en Français. »* Margarette, qui aime le pain et le fromage, est remarquablement intégrée à son nouvel univers et les élèves sont ravis.

Obtenu après la dépose d'un dossier au rectorat des deux établissements scolaires, le poste est occupé par Margarette Rogensues, une jeune Américaine de 21 ans originaire de Saint-Clair Shores, une ville de 50 000 habitants à proximité de Détroit, dans l'Etat du Michigan. Une première pour la commune !

C'est dans le cadre d'accords entre gouvernements pour des jeunes en fin d'études que ces échanges ont lieu. Margarette a mené des études de niveau Major (matière principale d'études spécifiques) en Français, Espagnol et relations internationales, sans oublier un volet de traductrice. Au Lycée où elle est logée, et au collège, elle intervient à raison de 6 h/semaine auprès des élèves, aux côtés des professeurs. « J'ai postulé pour la France sur plusieurs villes, dont Nice, Poitiers et Reims, raconte-t-elle. Je connais bien le

## Modalités d'inscription sur les listes électorales



A vos agendas ! Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 Etats membres de l'Union Européenne, du 23 au 26 mai 2019. En France, le scrutin se déroulera le dimanche 26 mai, en un seul tour.

Pour élire les député.es qui vous représenteront au sein du Parlement européen, assurez-vous d'être inscrits sur les listes électorales ! La loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscriptions sur ces listes et institue un répertoire électoral unique, dont la gestion est confiée à l'INSEE.

Le principal changement pour l'électeur est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée jusqu'à présent au 31 décembre. Passé cette date, le citoyen non inscrit ne pouvait voter à aucun scrutin l'année suivante.

Désormais et pour voter aux élections européennes 2019, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019, en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Velo ar park

Vous habitez le Parc d'Armorique ? Louez un vélo à assistance électrique pour vos déplacements quotidiens ! Pour des trajets domicile/travail, pour aller au bourg, pour des loisirs...les Velo ar Park sont un choix économique, écologique, et sportif !

Déployés dans 6 points de location de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime cet été, les Velo ar Park sont dorénavant disponibles pour les habitants dans le cadre d'une location longue durée. Vous avez pu constater si vous les avez testés, les VAE réduisent considérablement le temps de trajet. Des déplacements jusqu'à 9 km sont réalisables en une vingtaine de minutes. La gestion des vélos se fait par E-Bike Solutions et en local par Thibaud Leloup, guide naturaliste et membre du réseau de partenaires du Parc « Valeurs Parc naturel régional ».

1 mois = 40 €/ 6 mois = 200 € (1 mois offert)  
Contact : Thibaud Leloup  
06 60 23 27 62.



## Nouvelle association : Le billard pour tous !



Le Billard Club Pont-de-Buisien a ouvert ses portes le 9 décembre dernier, dans le local communal « Jeu de Boules » face à la halle des sports Jean Poudoulec.

Le tournoi d'inauguration qui y a été organisé a permis de faire découvrir ce nouveau lieu pour pratiquer le billard. Yvan Carric de Fouesnant, vice-champion du monde en titre handi-billard (blackball), nous a fait l'honneur de sa présence et a démontré l'étendue de son talent.

Le club, affilié à la Fédération Française de Billard, propose avec son école de billard de faire découvrir ce sport pour les jeunes et les moins jeunes,

débutants ou plus expérimentés. L'équipe pédagogique du club permet de faire de l'initiation et du perfectionnement, avec M. et M<sup>me</sup> Tourbatez, tous deux plusieurs fois sélectionnés en équipe de France. M. Tourbatez est titulaire d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif et M<sup>me</sup> Tourbatez d'un Diplôme Fédéral d'Initiatrice. Si le billard vous plaît, venez pousser les portes du club, et bénéficiez, à proximité de chez vous, d'un cadre idéal et d'une équipe compétente et diplômée.

Infos : <https://bcp29590.jimdofree.com>

## 2019 : les pesticides au jardin sont interdits

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus utiliser ni détenir de pesticides. Herbicides, fongicides et insecticides ne sont plus disponibles à la vente.

Les produits utilisables en agriculture biologique restent disponibles.

Cette échéance est issue des lois Labbé et de Transitions énergétiques de 2014 afin de diminuer l'utilisation de ces substances pour préserver la santé et l'environnement.

Ainsi, depuis 2017, les collectivités locales, dont Pont-de-Buis lès Quimerch, n'utilisent déjà plus de produits phytosanitaires sur la plupart des espaces publics.

Si vous détenez des flacons de pesticides (entamés ou vides), vous pouvez les déposer dans votre déchetterie.

Ces produits sont dangereux et ne peuvent être recyclés par une filière classique.



## Nourrissage des oiseaux : les bonnes pratiques

Nourrir les oiseaux de manière responsable et raisonnée permet de les maintenir en bonne santé et d'éviter les maladies. Sur la commune, nombre de verdiers sont morts à cause d'une maladie virulente, la trichomonose, certainement contractée aux mangeoires.

Si le nourrissage « part d'un bon sentiment », il suppose quelques règles de bon sens, des règles d'hygiène notamment.

Quelques conseils :

- choisir la bonne période pour les nourrir : de décembre à février, lorsqu'il peut faire froid ou très froid ;
- surtout ne pas nourrir les oiseaux toute l'année ;
- bien choisir la mangeoire dans l'intérêt de l'oiseau, qui doit primer sur l'esthétisme ;
- nettoyer régulièrement la mangeoire, de préférence à l'eau bouillante, gratter les recoins ;
- veiller que le sol reste le moins souillé possible sous la mangeoire, déplacer la mangeoire de temps en temps ;
- privilégier un nourrissage régulier par petite dose ;
- arrêter le nourrissage progressivement ;
- nourrir de graines (tournesol, millet), de boules de graisse et d'eau (propre !) ;
- éviter les mélanges de graines, le pain et le lait.

Sur la commune, depuis l'hiver 2013-14, l'association Grumpy Nature étudie par le baguage les oiseaux lorsqu'ils sont aux mangeoires.

Toute observation de verdier d'Europe ou de pinson des arbres (porteurs de bagues de couleur) intéresse l'association. Vous pouvez envoyer vos observations par mail à [Grumpy.bird@wanadoo.fr](mailto:Grumpy.bird@wanadoo.fr).

Pour plus d'informations :  
<https://associationgrumpynature.wordpress.com>

## Le prélèvement à la source

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- Vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.
- Vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.
- Vous exercez dans une profession indépendante (artisan, commerçant, ...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

## Nouvelle entreprise

Yann Chelin  
spécialiste en isolation  
06 83 24 58 64  
[chelinyann@gmail.com](mailto:chelinyann@gmail.com)

